



COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL 20 aout 2026 18h30

MAIRIE DE LA-NEUVE-LYRE
6 RUE LOIZIEL 27330 LA NEUVE LYRE

Présents

Chantal TOPART maire - Jérôme BEAUMESNIL 1^{er} adjoint - Sylvie BES 2^{ème} adjoint

LES CONSEILLERS

Didier SOLLIER - Ludovic MARTIAL - Laurent TOUZE - Nathalie NOEL – Dominique TOULAIN - Evelyne TOUZE - Jean-Claude GAUTHIER - Marie-France BASTIN – - Gisèle LE ROY

Absents excusés

Emilie COURAUDON

Rémi DORMAND

Secrétaire de séance Sylvie BES

12 présents et 0 représentés : 12 membres votants sur 14 membres du conseil =

Le QUORUM est atteint

Rappel de l'ordre du jour

1. Désignation des représentants de la CLECT
2. Recrutement d'un vacataire pour l'étude en périscolaire
3. Renouvellement du contrat de Mme TOULAIN Jennifer
4. Tarif de l'étude en périscolaire
5. Prime pour diplôme obtenu
6. Révision du taux de la taxe sur les logements vacants
7. Enfouissement des réseaux : poteau du 7 rue de l'union – travaux supplémentaires

INFO

canicule

Octobre rose

QUESTIONS DIVERSES

DEROULE

Validation du compte rendu du conseil précédent

Aucune observation sur le compte rendu du conseil précédent – celui-ci est donc approuvé

Point 1 – Désignation des représentants de la CLECT

CLECT Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées.

Certaines compétences sont gérées par l'INTERCO à la place des mairies du secteur.

Le CLECT compare et valide les dépenses affectées à ces compétences.

Vote à main levée.

1 titulaire et 1 suppléant doivent être désignés au sein du conseil pour participer à cette commission

Titulaire : Laurent TOUZE se propose

Suppléant : Marie France BASTIN se propose

Pas d'autre proposition.

PROPOSITION – accepter ces propositions

ACCORD VOTE A L'UNANIMITE

Point 2 – Recrutement d'un vacataire pour l'étude en périscolaire

En réunion du 05 juin 2026 de RPI il a été décidé de reconduire l'aide aux devoirs le soir à l'école primaire.

1h par jour de 17h à 18h – Une personne doit être recrutée pour effectuer cette prestation.

Il est demandé au conseil d'approuver la dépense de 25€/h comme base de salaire et d'approuver le recrutement de cette personne.

PROPOSITION – le taux horaire de 25€/h est accepté et autorisation de recruter une personne pour l'étude doit être donnée.

ACCORD VOTE A L'UNANIMITE

Point 3 – Renouvellement du contrat de Mme TOULAIN Jennifer

Comme chaque année le contrat de Jennifer TOULAIN doit être renouvelé. Cette année le renouvellement sera fait jusqu'au 30 septembre.

A partir du 01 octobre le contrat de Jennifer devra changer puisque la cuisinière part à la retraite et une nouvelle organisation des postes de travail doit être mis en place.

Après discussion avec les employées concernées, Jennifer TOULAIN prendra en plus de sa charge le ménage de la mairie + le ménage de la salle des fêtes quand elle sera louée.

A partir du 1^{er} octobre son emploi permanent sera de 33,67h par semaine alors qu'aujourd'hui il est de 26,50h. Jennifer TOULAIN est d'accord pour ce changement.

Le poste de travail de la cuisinière est en cours de réorganisation pour mise en place le 01 octobre.

Un recrutement est en cours pour la surveillance des récréations pendant le temps du repas. Temps de travail : 1.5h.

PROPOSITION – autoriser le renouvellement du contrat de Jennifer TOULAIN jusqu'au 30 septembre comme aujourd'hui et son nouveau contrat au 01 octobre comme indiqué sur 33.67h/semaine.

ACCORD VOTE A L'UNANIMITE

Point 4 – Tarif de l'étude en périscolaire

Les enfants bénéficiant de l'étude du soir (sur demande des parents) seront tarifés à 2€/jour.

PROPOSITION – accepter la tarification de 2€ par jour pour l'étude

ACCORD VOTE A L'UNANIMITE

Point 5 – Prime pour diplôme obtenu

Une demande est faite pour que nous donnions une prime aux élèves ayant obtenu le baccalauréat.

Après discussion il est proposé de donner une prime pour un baccalauréat obtenu avec mention et avec preuve d'inscription à une école supérieure.

PROPOSITION – 150€ pour un bac avec mention "très bien" – 100€ pour un bac avec mention "bien" sous les conditions suivantes :

- Inscription à une école supérieure
- Transmission d' un justificatif de domicile et du diplôme obtenu.

ACCORD VOTE - 8 pour, 1 contre et 1 abstention, 2 non exprimés

Point 6 – Révision du taux de la taxe sur les logements vacants

A partir de l'année prochaine il sera possible de taxer les logements vacants jusqu'à 50% basé sur la valeur locative.

Il est demandé au conseil de décider si cette taxe pourrait être appliquée l'année prochaine. Le taux sera décidé au cours d'un conseil d'avril de l'année prochaine.

PROPOSITION – autoriser la commune d'appliquer la taxe sur les logements vacants

ACCORD VOTE A L'UNANIMITE

Point 7 – Enfouissement des réseaux : poteau du 7 rue de l'union – travaux supplémentaires

Lors des travaux d'enfouissement des réseaux dans la rue de l'union, un poteau au N°7 doit être déplacé et provoque donc des travaux supplémentaires pour supprimer tous les poteaux alimentant une propriété ruelle Chevalier.

Un devis complémentaire établi par le SIEGE est de 15000 €, le propriétaire concerné accepte de participer à hauteur de 1000 €.

Lors d'une réunion préparatoire de chantier il avait été proposé de déplacer le gros poteau dans le jardin du N°7 et le remplacer par un petit poteau plus loin.

PROPOSITION – Refuser le devis supplémentaire et demander la solution proposée lors de la réunion sur place

ACCORD VOTE A L'UNANIMITE

INFO

CANICULE

Pour pallier aux effets de la canicule dans les écoles, il a été décidé d'améliorer le confort des élèves de l'école primaire. Chantal TOPART et Sylvie BES ont étudié la solution des brasseurs d'air en plafond des 4 classes, une prime EDF est proposée pour participer aux frais de cette installation pour 10 équipements par établissement. Les brasseurs sont en rupture de stock, certains seront livrés en octobre et seront installés par Luc aux vacances d'octobre.

OCTOBRE ROSE

Participe-t-on à la signalisation du soutien de la commune à l'évènement OCTOBRE ROSE ? Quelques décorations pourraient être installées sur la commune.

Avons-nous assez de temps cette année ? octobre arrive vite !

Plusieurs personnes sont intéressées à confectionner et à installer quelques décorations. Gisèle LE ROY se propose de coordonner ces actions.

QUESTIONS DIVERSES

- Quand les travaux de la place Emile Bourgeois commencent ils ? COURANT SEPTEMBRE il n'y a pas encore de date fixée. Le parking de la maison médicale sera disponible début septembre.
- Sylvie propose que chaque conseiller puisse visiter tous les lieux appartenant à la commune afin de visualiser les lieux quand on discute de travaux à faire ou de transformation. Par exemple l'école à la fin du prochain conseil ?

PROCHAIN CONSEIL à déterminer fin septembre ou début octobre selon l'ordre du jour

LA SEANCE SE TERMINE A 20h

Sans remarque au prochain conseil ce compte-rendu est réputé accepté.